

**Informations relatives aux subventions attribuées en application
du décret n° 2017-779 du 5 mai 2017 relatif à l'accès sous forme électronique aux données essentielles des conventions de subvention**

Dernière mise à jour : 01/06/2021

Autorité administrative attribuant la subvention : Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)
Numéro SIREN : 180 067 019

Nom de l'attributaire	N° SIREN de l'attributaire (SIRET)	Date de la convention	Référence Acte IGN	Objet de la subvention	Montant de la subvention	Nature de la subvention	Dates ou période et conditions de versement	Répertoire des aides aux entreprises	Notification en application du règlement (UE) n°1407/2013
Amicale des élèves de l'École nationale des sciences géographiques	W771002491 (RNA)	01/01/2021	Convention IGN / AE ENSG 2021 - 2024	Favoriser le développement d'action socioculturelles durant la formation à l'ENSG	144 400 €	Fonctionnement	Du 01/01/2021 au 31/12/2024 Sous réserve de présentation des rapports d'activité et des comptes rendus financiers, versement de 50% du montant annuelle de la subvention (36 100 €) le 15/03 et le solde le 30/06 de chaque année.	Sans objet	Sans objet
Association sportive de l'IGN	38096952700023	07/02/2019	Convention IGN/AS IGN	Financement de l'association sportive de l'IGN	233 040 €	Fonctionnement	Du 01/01/2019 au 31/12/2022 Sous réserve de présentation d'un certificat d'un décompte de l'ordonnateur récapitulatif les sommes déjà versées, versement avant le 1er mars de chaque année de 50% du montant annuel de la subvention (58 260 €), le solde annuel est versé avant le 1er septembre.	Sans objet	Sans objet
Collectivité culturelle à options artistiques et littéraires	78575899600017	07/02/2019	Convention IGN/COOPAL	Financement de l'association visant à favoriser l'action culturelle, artistique et sociale auprès des agents de l'IGN.	334 800 €	Fonctionnement	Du 01/01/2019 au 31/12/2022 Sous réserve de présentation d'un certificat d'un décompte de l'ordonnateur récapitulatif les sommes déjà versées, versement avant le 31 mars de chaque année de 50% du montant annuel de la subvention (83 600 €), le solde est versé avant le 30 juin.	Sans objet	Sans objet
Entraide sociale des personnels de l'IGN	4539566600011	01/01/2021	Convention IGN / ES PIGN 2021 - 2024	Financement de l'association visant à développer les œuvres de solidarité au sein de l'IGN, apporter une aide matérielle et morale à ses adhérents, entretenir des relations amicales entre ses adhérents, notamment par des réunions et actions récréatives, artistiques, sportives ou éducatives.	1 200 000 €	Fonctionnement	Du 01/01/2021 au 31/12/2024 Sous réserve de présentation des rapports d'activité et des comptes rendus financiers, versement de 50% du montant annuelle de la subvention (300 000 €) le 31/03 et le solde le 30/06 de chaque année.	Sans objet	Sans objet
Association des usagers de la cantine de l'IGN	78575725300022	31/01/2020	Convention pluriannuelle 2020-2023	Financement de la cantine du site de Saint-Mandé	3 016 288 €	Fonctionnement	Du 01/01/2020 au 31/12/2023 Sous réserve de présentation du rapport d'activité, des comptes annuels, du rapport du commissaire aux comptes et des comptes rendus financiers, versement mensuel de la subvention. L'association doit transmettre mensuellement une facture présentant le nombre de repas servis aux agents éligibles.	Sans objet	Sans objet
Association de gestion du restaurant du centre spacial de Toulouse	44880889900018	27/12/2019	Convention pluriannuelle 2020-2023	Financement de la cantine du site de Toulouse	160 000 €	Fonctionnement	Du 01/01/2020 au 31/12/2023 Cotisation annuelle: 1 500€ Versement mensuel d'une subvention catégorielle comprise entre 5€ et 7,26€ par repas.	Sans objet	Sans objet
Association sportive de l'ENSG	W771003394 (RNA)	01/01/2021	Convention IGN/AENSG	Financement de l'association sportive de l'ENSG	64 000 €	Fonctionnement	Du 01/01/2021 au 31/12/2024 Sous réserve de présentation des rapports d'activité et des comptes rendus financiers, versement de 50% du montant annuel de la subvention (16 000 €) avant le 31/03 et le solde avant le 30/06 de chaque année.	Sans objet	Sans objet